

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

(CGL)

## 1. Identification du loueur

Le présent contrat est conclu entre :

L'auto-entreprise A.L.É

Auto-entrepreneur

Nom / Prénom : ROY Célia

Adresse : 10 bis Rue Noël Phelut, 45240 La Ferté-Saint-Aubin

SIRET : 100 920 164 00017

Email : [ale.locations@gmail.com](mailto:ale.locations@gmail.com)

Téléphone : 06 58 92 96 45

Ci-après dénommé « le Loueur »,

Et toute personne physique ou morale procédant à une location, ci-après dénommée « le Locataire ».

## 2. Objet

Les présentes Conditions Générales de Location ont pour objet de définir les modalités et conditions de location :

- d'un van Dodge B250
- de lettres lumineuses en bois

proposés par le Loueur, via son site internet vitrine ou par contact direct.

Toute réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

## 3. Conditions de réservation

La réservation devient effective après :

- acceptation du devis,
- versement d'un acompte ou du montant total (selon conditions précisées),
- validation écrite du Loueur (email ou contrat signé).

Le Loueur se réserve le droit de refuser toute location sans justification.

## **4. Conditions spécifiques à la location du van Dodge B250**

### 4.1 Conditions requises

Le Locataire doit :

- être âgé d'au moins 21 ans,
- être titulaire d'un permis B valide depuis au moins 3 ans,
- fournir une pièce d'identité et un permis de conduire en cours de validité.

### 4.2 Utilisation du véhicule

Le van est loué exclusivement pour un usage privé ou événementiel (voyage dans la région Centre Val de Loire, shooting photo, mariage, événement, etc.).

Il est strictement interdit :

- de sous-louer le véhicule,
- de l'utiliser à des fins professionnelles de transport,
- de conduire sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants,
- de sortir du territoire français sans accord écrit du Loueur.

### 4.3 État du véhicule

Un état des lieux contradictoire est effectué au départ et au retour.

Le véhicule doit être restitué :

- dans le même état de propreté,
- avec le même niveau de carburant,  
dans le respect des kilométrages convenus avec le loueur,
- sans détérioration autre que l'usure normale.

Tout dommage ou nettoyage excessif pourra être facturé.

## **5. Conditions spécifiques à la location des lettres lumineuses en bois**

### 5.1 Installation et utilisation

Les lettres sont louées pour un usage décoratif exclusivement.

Sauf mention contraire :

- l'installation est à la charge du Locataire,
- elles doivent être installées sur un sol stable et sec.

Toute modification, perçage ou utilisation non conforme est interdite.

#### 5.2 Responsabilité

Le Locataire est responsable :

- des dégradations,
- de la casse,
- du vol ou de la perte,

du matériel, du retrait jusqu'à la restitution.

## 6. Tarifs

Les tarifs sont ceux indiqués sur le devis ou le site au moment de la réservation.

Ils sont exprimés en euros (€) et exonérés de TVA conformément à l'article 293B du CGI (si applicable).

## 7. Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie peut être exigé avant la remise du matériel ou du véhicule.

Il sera restitué après vérification du bon état du bien loué, déduction faite, le cas échéant, des frais de réparation ou de remise en état.

## 8. Annulation

#### 8.1 Par le Locataire

- Annulation plus de 14 jours avant la date : remboursement de l'acompte (hors frais éventuels)
- Moins de 14 jours : acompte conservé
- Moins de 48 heures : totalité due

#### 8.2 Par le Loueur

En cas de force majeure ou d'indisponibilité imprévue, le Loueur s'engage à rembourser les sommes versées, sans indemnité supplémentaire.

## **9. Assurance**

Le van est couvert par une assurance spécifique.

Toute franchise ou exclusion prévue au contrat d'assurance reste à la charge du Locataire en cas de sinistre responsable.

Les lettres lumineuses ne sont pas assurées sauf mention contraire : il est recommandé au Locataire de disposer d'une assurance responsabilité civile.

## **10. Responsabilité**

Le Loueur ne pourra être tenu responsable :

- d'un usage non conforme,
- de dommages indirects,
- de tout incident survenu du fait du Locataire ou de tiers.

## **11. Données personnelles**

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation commerciale et ne sont jamais cédées à des tiers.

Conformément au RGPD, le Locataire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

## **12. Droit applicable et litiges**

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire.

À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du domicile du Loueur.

## **13. Acceptation**

Le Locataire reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Location et les accepter sans réserve.